



Groupement
d'Entraide
**Ville de
Créteil**

Rapport Moral 2023

Approuvé en assemblée Générale Ordinaire
du 13 juin 2024

Le président : Jean-Paul DAUGIERAS

GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Cellule administrative : 22 rue de Mesly 94000 Créteil - **Téléphone** : 01.49.80.88.48

Courriel : info@groupement-entraide.com - **Internet** : www.groupement-entraide.com

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s ami(e)s et adhérent(e)s,

Nous voici réunis pour notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se révèle être la deuxième de mon premier mandat en tant que Président du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil.

Je tiens tout d'abord à remercier pour leur soutien renouvelé depuis plusieurs années Monsieur Laurent Cathala, Maire de Créteil et le Conseil Municipal.

Je remercie également Monsieur Jean-Fabrice SUBIAS, du Cabinet BAKER TILLY, notre commissaire aux comptes pour sa présence.

Enfin, je remercie l'équipe de la cellule administrative : Méryll, Nathalie, Peggy et Sophie pour la qualité de leur travail qui participe au bon fonctionnement de notre association ainsi que pour leur dévouement et leur disponibilité.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral de l'année 2023.

Je souhaite et espère que cette rencontre reste un moment privilégié de dialogue et d'échange afin que notre association au travers de ses activités et de ses offres poursuive son accompagnement auprès de ses adhérents tant sur l'aspect de l'accès aux loisirs que sur l'aspect social.

L'année 2023 a été l'année du retour à la vie normale que nous connaissions avant la crise sanitaire. C'est également la première année du nouveau concept « ma dernière colo » qui permet à l'enfant de 17 ans de bénéficier d'une colonie exceptionnelle. La première proposée a été : « l'Ouest Américain ». Les jeunes en sont revenus ravis. Ce concept sera donc reconduit en 2024. Nous espérons ainsi inscrire dans la mémoire de nos adhérents le fait que Groupement d'Entraide propose de belles colonies.

Comme annoncé lors de notre précédente Assemblée Générale, afin de tenir compte des dernières augmentations salariales, le Conseil d'Administration a décidé d'actualiser depuis le 1er janvier 2023, les bases de calcul des quotients familiaux qui s'appliquent aux locations familiales, colonies de vacances, chèques vacances et coupons sport de l'ANCV.

De plus, pour aider nos adhérents face à l'augmentation du coût de la vie, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer l'augmentation de notre participation pour les chèques-vacances ANCV ; dès 2023 (et non 2024 comme prévu). Les pondérations passent ainsi à 95 € pour les quotients familiaux A, 85 € pour le B et 75 € pour les C. Et à 50 € pour le quotient A, 40 € pour le B et 30 € pour C pour les coupons sport dès mai 2024.

Le Groupement d'Entraide – Ville de Créteil comptait au 31 décembre 2023, 1.533 adhérents se répartissant de la façon suivante :

- Collectivité Ville de Créteil : 1.192 adhérents
- Collectivité C.C.A.S. de Créteil : 233 adhérents
- Retraités : 108 adhérents

La cotisation annuelle de notre association pour 2023 était de 30 € payables mensuellement pour les actifs prélevés sur leur salaire et annuellement pour les adhérents retraités.

Nous avons distribué :

- 17 primes « naissance »
- 15 primes « union »
- 55 primes « départ en retraite » avec un complément sous forme de chèques-vacances de l'ANCV.
- 5 aides suite à un décès
- 62 primes « médaille du travail » dont :
 - 28 argent,
 - 21 vermeil
 - 13 or.

Nous avons accordé 157 prêts soit :

- Prêt d'honneur : 34
- Prêt d'Entraide : 17
- Aide financière : 102
- Prêt social : 4

Depuis 2003, le Groupement d'Entraide propose une épargne sous la forme des Chèques-Vacances ANCV. Cette disposition continue de remporter un franc succès auprès de l'ensemble de nos adhérents. En 2023, 410 d'entre eux s'y sont inscrits :

- 28 au quotient A
- 147 au quotient B
- 238 au quotient C
 - 85 pour une épargne de 100 €,
 - 67 pour une épargne de 200 €,
 - 51 pour une épargne de 300 €,
 - 38 pour une épargne de 400 €,
 - 169 pour une épargne de 450 €.

Sur le même principe, depuis 2019 une offre de souscription aux Coupons Sport de l'ANCV est proposée. Une épargne unique de 100 € est faite d'août à mai. La distribution a lieu en juin à l'occasion de l'inscription des enfants et/ou adultes sur les clubs sportifs en juin ou septembre.

Cette récente offre démarre tout doucement, seulement : 28 personnes s'y sont inscrits soit :

- 4 quotient A
- 21 quotient B
- 3 quotient C

Pour les inscriptions aux Coupons Sport pour la période 2024 – 2025, vous aurez le choix entre 3 épargnes différentes.

35 enfants ont bénéficié de nos colonies de vacances été 2023.

Les locations familiales proposées par notre association ont permis à 152 adhérents et à leurs familles de partir en vacances.

Enfin, nous poursuivons, sous conventions avec la Ville de Créteil et son CCAS, nos prestations « Noël » et « Vin-Friandises » dont l'organisation est déléguée aux services de la Direction des Ressources Humaines pour les jouets distribués aux enfants jusqu'à 12 ans et au service des Relations Publiques pour les colis de fin d'année remis aux personnels de ces 2 établissements.

Voilà l'essentiel des informations que je souhaitais vous communiquer pour 2023.

Je vous invite maintenant à vous exprimer sur ces différentes propositions.

Lionel PIN, trésorier de notre association, vous présentera ensuite le rapport financier avant de passer la parole à notre Commissaire aux Comptes.

Puis, nous soumettrons à votre approbation ces différents rapports.

Enfin, suivant l'ordre du jour nous vous donnerons la parole.

Je vous remercie pour votre écoute.